

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DECEMBRE 2018
COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Secrétaire de séance : PONCET Aimé

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE REUNION DU 8 NOVEMBRE 2018

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte-rendu de la réunion du 8 novembre 2018.

LOCATION 2018 DES TERRAINS AGRICOLES

La variation constatée de l'indice de référence applicable aux baux ruraux est de - 3,04 % pour l'année 2018.

TARIFS SALLE POLYVALENTE ANNEE 2020

Les tarifs sont maintenus pour 2020 et s'appliqueront à partir du 1^{er} janvier 2020.

- salle entière : . une journée : 350 euros (part location 270 euros, part entretien 80 euros)
 . journée supplémentaire et consécutive 90 euros
- demi-salle : . une journée : 200 euros (part location 130 euros ; part entretien 70 euros)
 . journée supplémentaire et consécutive : 45 euros
- pour funérailles : gratuité

TARIFS CONCESSIONS CIMETIERES ANNEE 2019

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de maintenir les tarifs pour 2019 :

- le tarif de vente des concessions cimetières à 85 € le m².
- le tarif de vente des columbariums pour une famille à 500 €.
- dit que ces concessions cimetières et columbariums font l'objet d'une acquisition pour 30 ans
- dit que les nouveaux emplacements dans les cimetières ne seront vendus que pour une largeur d'un mètre (soit une place), cette règle ne s'applique pas au renouvellement de concession ou rachat de concession abandonnée.

TARIFS LOCATION DE MATERIEL ET MOBILIER : ANNEE 2019

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de maintenir ces tarifs pour 2019 :

- Tables et bancs : jusqu'à 4 tables et 8 bancs : 15 euros, par unité supplémentaire (1 table + 2 bancs) : 3 euros
- Estrade (ensemble des éléments) : 15 euros
- Chapiteaux (l'ensemble de la tente) : gratuit lors de la 1^{ère} location, 60 € pour les locations suivantes (uniquement aux associations de Doizieux). Ces conditions s'appliquent pour une année civile.
- tentes de réception (l'ensemble de la tente) : gratuit lors de la 1^{ère} location, 40 € pour les locations suivantes (uniquement aux associations de Doizieux). Ces conditions s'appliquent pour une année civile.
- podium (l'ensemble du podium) : 50 € (uniquement aux associations de Doizieux)

TARIF LOCATION SALLE COMMUNALE EX-PRESBYTERE SAINT-LAURENT ANNEE 2019

Les tarifs sont maintenus pour 2019, à savoir :

- mise à disposition gratuite aux associations de la commune
- aux habitants de la commune : 50 € sachant que sa capacité d'accueil est de 60 personnes.

CDG 42 : Convention service dossiers retraite CNRACL 2019-2022

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité accepte de charger le Centre Départemental de Gestion de la fonction publique territoriale de la Loire (CDG 42) de prendre en charge l'établissement complet des dossiers CNRACL (retraite, régularisation de services,...) de notre collectivité à compter du 1^{er} janvier 2019 pour une durée de 48 mois, moyennant un coût financier défini pour chaque tâche accomplie, et payable au trimestre si des interventions ont eu lieu.

SEM : Elaboration du PLUi - Comité de suivi – Désignation d'un élu.

SEM souhaite mettre en place un Comité de suivi avec des petits groupes de communes. Doizieux fait partie du groupe des communes de la vallée du Gier avec Tartaras et la Grand-Croix.

Ce Comité de suivi sera composé d'une douzaine d'élus et a pour ambition de placer les élus au cœur de la démarche.

Le conseil municipal désigne M. PORCHEROT Jean-Philippe pour être référent.

SIEL : Remplacement projecteur Montée de la Pichelière

Suite à l'intervention de la SERP le 22/01/18, il s'avère qu'un projecteur Montée de la Pichelière est hors service. Il donc nécessaire de le remplacer.

Le conseil municipal à l'unanimité approuve le remplacement du projecteur, le montant des travaux et la participation de la commune.

SIEL : Enfouissement des réseaux secs d'éclairage public rue de St Just et rue des Tilleuls

Monsieur le Maire informe du démarrage des études de maîtrise d'œuvre pour le renouvellement des réseaux et aménagement de voirie des rues de Saint-Just et des Tilleuls.

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- prend acte que le SIEL réalise les travaux d'enfouissement des réseaux secs d'éclairage public rue de Saint-Just et rue des Tilleuls.
- prend acte que les travaux relevant de la compétence de Saint-Etienne Métropole seront assurés en coordination avec la Métropole.

Passerelle sur le Dorlay : Prolongation de la durée de la subvention.

La subvention Département de la Loire (COCA) pour la passerelle sur le Dorlay – accessibilité à la nouvelle école sera caduque au 31/12/18. Vu la délocalisation du projet initial, vu la demande par rapport à la Loi sur l'eau, la passerelle sur le Dorlay n'a pas pu être réalisée à ce jour.

De plus, les travaux de la passerelle vont être réalisés en même temps que les travaux de la nouvelle école qui ont pris du retard.

Le conseil municipal, à l'unanimité demande à prolonger la durée de la subvention sollicitée au Département de la Loire au titre de la ligne COCA pour la passerelle sur le Dorlay.

Ateliers du Dorlay : Demande de subvention à la région Auvergne Rhône Alpes

Le conseil municipal à l'unanimité :

- Approuve les travaux d'aménagement des Ateliers du Dorlay dans l'ex-bâtiment industriel ainsi que l'accès Personnes à Mobilité Réduite.
- Sollicite une subvention à hauteur de 50 % du montant HT auprès de la Région Auvergne Rhône-Alpes dans le cadre de la convention d'objectifs du Parc Naturel Régional du Pilat.

SIPG : Motion fermeture locaux médecine du travail à Genilac.

Le conseil municipal à l'unanimité, approuve la motion du SIPG pour le maintien des locaux de la médecine du travail de Genilac.

QUESTIONS DIVERSES

M. le Maire :

- fait part d'un courrier de la Fondation 30 millions d'amis concernant les animaux de cirque.
- fixe une réunion de la commission du personnel le lundi 14 janvier à 19h.
- apporte des précisions par rapport à l'Atlas de la Biodiversité Communale.
- fait le compte-rendu de la réunion de ce jour sur le projet de la Maison de Santé à St Paul-en-Jarez.
- fait part de l'opération Pilat Propre pour 2019.
- fait le compte-rendu du Comité Syndical du PNRP de ce jour.

Mme RIVOLLIER :

- fait le compte-rendu de l'après-midi récréative pour les séniors du 04/12/18.
- informe que le groupe de gym séniors fonctionne très bien.
- informe que le repas de Noël pour les enfants de l'école publique aura lieu le 20/12/18. Les élèves des deux écoles assisteront à un spectacle de contes l'après-midi.

Mme PAWELAK :

- demande aux différentes commissions de faire passer leurs articles pour le prochain bulletin.
- fait le compte-rendu de la soirée pour les illuminations le 08/12/18 à St Just.
- fait le compte-rendu de l'assemblée générale du Kayak.
- fait part d'une soirée Lancé de mots par Bertrand CHOLLAT le 29/06/19.

M. PONCET :

- fait le point sur l'avancement des travaux de la nouvelle école.
- fait le point sur les différents dossiers Loi sur l'eau (crépissage nouvelle école, passerelle sur le Dorlay, aménagement Restaurant de la Place).
- informe que le tracteur de la voirie a été équipé afin de confier une partie du déneigement de la commune à l'entreprise E. et M. DESORMEAUX.

M. ALBERT :

- fait le point sur les problèmes concernant le ramassage scolaire des primaires.
- informe que le mobilier de la nouvelle école vient d'être commandé.